

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

La Française Green Tech Europe - FR0000992471

📌 Produit

Produit : La Française Green Tech Europe

Code ISIN: FR0000992471

Initiateur : Crédit Mutuel Asset Management. L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Crédit Mutuel Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Crédit Mutuel Asset Management est agréée en France sous le n° GP 97-138 et réglementée par l'AMF. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion, www.la-francaise.com ou www.creditmutuel-am.eu ou en appelant au + 33 1 44 56 10 00.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024

📌 En quoi consiste ce produit ?

Type de produit : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français

Durée de vie du produit : 99 ans

Objectifs : Le FCP aura pour objectif de gestion de surperformer l'indice MSCI EMU NET TOTAL RETURN (MSDEEMUN Index), net de frais et dividendes nets réinvestis, sur une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans par la mise en œuvre d'une politique d'investissement répondant à des critères financiers et extra-financiers et notamment en s'engageant à contribuer positivement aux objectifs de développement durables (ODD) à hauteur minimum de 60% de l'actif net du FCP. Le fonds place les critères extra-financiers au cœur de son processus d'investissement et de sélection des émetteurs.

Indicateur de référence : MSCI EMU NET TOTAL RETURN (MSDEEMUN Index), dividendes nets réinvestis. L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle son indice de référence. La gestion du fonds est discrétionnaire : le fonds sera principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et pourra être exposé à des émetteurs non inclus dans l'indice de référence. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart important/significatif par rapport au niveau de risque de l'indice de référence est anticipé.

Stratégie d'investissement :

Le fonds investit à hauteur minimum de 90% de son actif net en titres vifs sur les marchés actions des pays membres de la zone euro. L'univers d'investissement initial du FCP est construit à partir d'émetteurs qui appartiennent à l'indice Euro Stoxx TMI et dont l'analyse et le scoring extra-financier des émetteurs est effectué par le centre de recherche « La Française Sustainable Investment Research ». Les titres sont sélectionnés principalement au sein de l'univers ; ils peuvent également être sélectionnés, en dehors de l'univers, sur les marchés européens et internationaux, dans la limite de 10 % de l'univers et sous réserve que ces titres disposent d'un score ESG supérieur au seuil d'exclusion afin d'assurer que la capacité de ces titres à déformer le calcul est limitée. Par ailleurs, les titres devront répondre aux critères d'investissement du fonds détaillés ci-après. Il est précisé qu'il existe un risque de conflits d'intérêts portant sur la fourniture des scores ESG avec le centre de recherche « La Française Sustainable Investment Research » de l'entité « La Française Group UK Limited » appartenant au groupe La Française. Le fonds vise à investir sur des valeurs de technologies vertes (assainissement de l'eau, énergies renouvelables, isolation...) en s'appuyant sur des critères financiers et extra-financiers et s'engage à contribuer positivement aux objectifs de développement durables (ODD) à hauteur minimum de 60% de l'actif net du FCP (voir étape 3). Le processus d'investissement se fait selon une double approche d'intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion et thématique.

Étape 1 du processus d'investissement :

Le processus de notation ESG est structuré en cinq étapes décrites dans le prospectus. Les critères retenus pour analyser les émetteurs sont : sur le plan Environnemental : assainissement de l'eau, isolation..., sur le plan Social : la formation du personnel, le dialogue social..., sur le plan de la Gouvernance : la structure du management et la relation avec les actionnaires...

À la fin de ce processus, chaque émetteur se voit attribuer un score ESG global allant de 0 (le pire) à 10 (le meilleur). Ensuite, sont écartés les 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial.

Étape 2 du processus d'investissement : La deuxième étape consiste à attribuer une notation à l'ensemble des émetteurs faisant partie de l'univers d'investissement précédemment réduit lors de l'étape 1. Les émetteurs se voient attribuer les scores suivants :

- un score quantitatif propriétaire basé sur les critères de qualité, de croissance, de valorisation, de volatilité et de momentum ;

- un score analyste gérant basé sur l'analyse financière des valeurs réalisée par les analystes gérants visant à sélectionner les émetteurs de qualité générant des cash-flows récurrents et ayant un modèle d'entreprise générateur de valeur ajoutée.

Étape 3 du processus d'investissement : La troisième étape du processus d'investissement consiste à piloter la construction du portefeuille ainsi que la dynamique des risques. Les gérants analystes, sélectionnent les émetteurs au sein de la liste d'investissement précédemment définie (étapes 1 et 2), calibrent ensuite le portefeuille en fonction des convictions de l'équipe de gestion, conformément au cadre de risque établi pour le fonds et dans le respect de 60% minimum de l'actif net d'émetteurs contribuant positivement aux ODD. La méthodologie qui a été retenue par la société de gestion peut présenter une limite liée à la qualité des informations collectées et la transparence des émetteurs. Le fonds pourra investir dans des OPCVM/FIA à hauteur de 10% maximum de l'actif net. Le fonds sera investi sur les marchés actions des pays membres de la zone euro à hauteur de 90% minimum de l'actif net et dans la limite de 10% maximum de l'actif net, le fonds pourra être exposé aux marchés hors zone euro y compris les marchés émergents. Dans le cadre de ses investissements dans des titres non libellés en euro, le fonds pourra être exposé au risque de change dans la limite de 10% maximum de l'actif net.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'investissement dans le Fonds a pour objectif de contribuer au financement de la transition écologique et à une dimension sociale et durable indirectement en investissant sur les marchés actions et non pas à générer des impacts directs positifs sur l'environnement et sur la société en investissant directement dans des projets. Le fonds est éligible au PEA et s'engage à respecter le ratio minimum de placement de 75% en titres et droits éligibles au PEA. Le fonds pourra avoir recours à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Le fonds pourra avoir recours à des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés européens ou internationaux ou de gré à gré de façon discrétionnaire : contrats à terme (futures), options, forwards, swaps de devises, change à terme. Le fonds pourra principalement intervenir sur les marchés à terme d'indices, de devises, d'actions. L'exposition globale du portefeuille actions incluant les produits dérivés est de 80% minimum et de 110% maximum de l'actif net, l'exposition via les dérivés n'excédant pas une fois l'actif de l'OPCVM.

Les derniers prospectus, la dernière valeur liquidative des parts, le rapport annuel et le document d'information périodique des parts du fonds : Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : www.la-francaise.com et/ou www.creditmutuel-am.eu. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à serviceclient@la-francaise.com. Toute information supplémentaire est communiquée par le Service Client Produits nominatifs via les coordonnées suivantes : serviceclient@la-francaise.com.

Investisseurs de détails visés :

Tous souscripteurs

L'OPC n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/US Person.

Dépositaire : BNP Paribas S.A

Autres informations :

Quotidien- les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Electronique Partagé (DEEP) IZNES à 11h00 et sont exécutés sur la base la prochaine valeur liquidative avec règlement en J+2.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

📍 Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés ;

Risque de contrepartie ;

Risque de liquidité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performances

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 420 €	2 710 €
	Rendement annuel moyen	-65,83 %	-22,96 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 690 €	8 520 €
	Rendement annuel moyen	-23,08 %	-3,16 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 250 €	12 390 €
	Rendement annuel moyen	2,50 %	4,38 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 180 €	15 940 €
	Rendement annuel moyen	41,80 %	9,77 %

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit, calculées sur un minimum de 10 ans de données. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre: 12/2021 et 09/2023.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre: 11/2013 et 11/2018.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre: 06/2016 et 06/2021.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

📍 Que se passe-t-il si Crédit Mutuel Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

📍 Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- que vous avez investi 10 000 €.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	381 €	1 671 €
Incidence des coûts*	3,84 %	2,77 %

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,15 % avant déduction des coûts et de 4,38 % après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	1,50 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement, n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 150 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		

Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	2,11 % maximum de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	208 €
Coûts de transaction	0,23 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	23 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds et celle de l'indice MSCI EMU (dividendes nets réinvestis). Les frais de gestion variables sont plafonnés à 2,50% TTC de l'actif net moyen (l'actif net moyen correspond à la moyenne des actifs du fonds et est calculé depuis le début de la période de référence de la commission de performance, retraité des provisions de frais de gestion variables). La Société de gestion recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indice de référence, qu'il ait enregistré une performance positive ou négative.	0 €

🕒 Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Possibilités et conditions de désinvestissement avant l'échéance : Quotidien- les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Electronique Partagé (DEEP) IZNES à 11h00 et sont exécutés sur la base la prochaine valeur liquidative avec règlement en J+2.

🗨️ Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le service clientèle du Groupe La Française au 128 boulevard Raspail 75006 PARIS (reclamations.clients@la-francaise.com), par téléphone au +33 (0)1 53 62 40 60, ou utiliser le lien du site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/service-clientele/>

📄 Autres informations pertinentes

Teneur de compte : BNP Paribas S.A.

Forme juridique : FCP

Le fonds a des objectifs d'investissement durable spécifiques (article 9 SFDR).

Les informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance) sont disponibles sur le site internet suivant : www.la-francaise.com et figureront dans le rapport annuel.

De plus amples informations concernant l'inclusion de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de la Gouvernance) dans la politique d'investissement appliquée par la Société de gestion, la charte sur l'investissement durable, le rapport de stratégie climatique et responsable, la politique d'engagement et d'exclusion, peuvent également être consultées en ligne sur le site internet suivant : <https://www.la-francaise.com/fr/nous-connaître/nos-expertises/linvestissement-durable>.

Les performances passées de votre produit représentées sous forme graphique sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : www.creditmutuel-am.eu et/ou www.la-francaise.com. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à serviceclient@la-francaise.com.

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com et/ou www.creditmutuel-am.eu

En cas de litiges relevant des services d'investissements et des instruments financiers, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.